



Retrouvez gratuitement le BSV toutes les semaines sur les sites Internet de
la [Chambre Régionale d'Agriculture Grand Est](#) et de la [DRAAF](#)

BSV n°6 – 29 mars 2023

À RETENIR CETTE SEMAINE

Cliquez sur le sommaire pour accéder directement à la culture



DONNÉES MÉTÉO

BLÉ TENDRE D'HIVER

Stades : Epi 1 cm – 1 Noeud

Piétin verse, Oïdium : Pas d'évolution du risque.

Rouille jaune : Aucun signalement.

ORGE D'HIVER

Stades : Majoritaire Epi 1 cm.

Rouille naine : Signalements nombreux, à surveiller.

ORGE DE PRINTEMPS

Stades : 1 feuille à début tallage.

COLZA

Stade : D2-E. L'avancée des stades s'accélère.

Charançon de la tige : Toujours quelques piégeages, mais de faible fréquence et intensité.

Méligèthe : Risque toujours faible, faible présence de méligèthes sur inflorescence.

CAMPAGNOLS

Méthodologie et parcours d'observations.



Prévisions à 7 jours :

- Référence Craie

MERCREDI 29	JEUDI 30	VENDREDI 31	SAMEDI 01	DIMANCHE 02	LUNDI 03	MARDI 04
6° / 20°	11° / 17°	10° / 14°	8° / 14°	6° / 10°	1° / 11°	0° / 10°
▲ 30 km/h	▼ 30 km/h	▼ 45 km/h	▼ 35 km/h	▼ 25 km/h	▲ 20 km/h	▼ 15 km/h
55 km/h	55 km/h	70 km/h	55 km/h	45 km/h		

(Source : Météo France, ville de Châlons-en-Champagne, 29/03/2023 à 15h. Retrouvez les données météo actualisées [ici](#))

- Référence Barrois

MERCREDI 29	JEUDI 30	VENDREDI 31	SAMEDI 01	DIMANCHE 02	LUNDI 03	MARDI 04
6° / 21°	10° / 17°	8° / 13°	6° / 12°	5° / 10°	0° / 10°	-1° / 10°
▲ 20 km/h	▼ 30 km/h	▼ 35 km/h	▼ 30 km/h	▲ 20 km/h	▲ 20 km/h	▲ 15 km/h
	45 km/h	70 km/h	55 km/h		45 km/h	

(Source : Météo France, ville de Chaumont, 29/03/2023 à 15h. Retrouvez les données météo actualisées [ici](#))



1 Stades phénologiques

Sur 39 parcelles observées, 19 sont au stade Epi1cm (49%), 18 sont au stade 1 Nœud (46%), 2 sont à 2 Nœuds.

2 Piétin verse

a. Observations

La détection du piétin verse se fait à parti du stade « épi 1 cm ». 8 parcelles sur les 30 observées signalent la présence de piétin verse (1 à 30% de plantes touchées).

b. Seuil indicatif de risque

A partir d'épi 1cm / 1 nœud : prélever 20 tiges au champ en diagonale dans la parcelle (10 zones de prélèvement) :

- < 10% de tiges atteintes, la nuisibilité est nulle.
- Entre 10 et 35% de tiges atteintes, la nuisibilité est variable.
- Au-delà de 35% de tiges atteintes, la nuisibilité est certaine.

c. Analyse de risque



Pas d'évolution du risque comparativement à la semaine dernière, le risque est **faible**.

d. Gestion du risque

Le risque piétin verse est principalement déterminé par les **conditions agronomiques** de la parcelle (variété, date de semis, type de sol, présence de l'inoculum les années précédentes) et le **risque climatique**. La tolérance variétale est ainsi un très bon levier pour limiter la pression maladie.

Concernant les conditions agronomiques : l'inoculum de piétin verse se conserve sur les résidus paille durant l'hiver, et passe ensuite sur les tiges à la faveur d'un automne-hiver doux et pluvieux. Or, la maladie s'est faite très discrète ces dernières années : l'inoculum est donc à tendance faible.

Le risque climatique est estimé via l'indice TOP : ci-dessous quelques simulations sur la variété Chevignon selon date de semis et localisation.

Station météo	Saulces-Champenoises 0815		Troyes 1002		Fagnières 5176		5202 Saint Dizier	
Date de semis	1/10	31/10	1/10	31/10	1/10	31/10	1/10	31/10
Indice TOP	43	38	30	27	32	36	39	32
Score climat	1	1	1	-1	1	1	1	1

→ Les conditions agronomiques et le risque climatique sont ensuite agrégés au sein de la grille de risque → cf. [BSV n°5](#).

3 Autres maladies de pieds

Rhizoctone et fusariose de bas de tige : absence de signalement → Risque faible.

4 Oïdium

a. Observations

Sur 34 parcelles observées, des symptômes d'oïdium sont signalés dans 10 parcelles en f3 et dans 1 parcelle en f2.
Pas de signalement en f1.

b. Seuil indicatif de risque

A partir d'épi 1cm sur 20 plantes :

- Variétés sensibles : plus de 20% de l'une des feuilles touchées (f1 ou f2 ou f3) sur plus de 5% de leur surface.
- Variétés peu sensibles : plus de 50% de l'une des feuilles touchées (f1 ou f2 ou f3) sur plus de 5% de leur surface.

c. Analyse de risque



1 situation a atteint le seuil indicatif de risque. Le risque est **faible à modéré** actuellement. Continuez les observations principalement sur les variétés sensibles. *Pour rappel, aucune action n'est utile pour des variétés de blé dont la note CTPS est ≥ 5 .*

d. Gestion du risque

L'oïdium aime les alternances humidité/temps sec, mais n'aime pas la pluie qui peut le lessiver → les épisodes pluvieux récents ont limité la progression de la maladie. De même, une alimentation azotée précoce et excessive est favorable à l'oïdium. Enfin, la tolérance variétale est un levier majeur dans la gestion du risque oïdium.

5 Rouille jaune

Aucun signalement actuellement.

Pour rappel, le risque Septoriose est à appréhender à partir du stade 2 Nœuds. Avant ce stade, la maladie n'est pas nuisible au rendement.



1 Stades phénologiques

Sur 25 parcelles observées, 17 sont au stade Epi 1 cm (70%), 7 sont à 1 Nœud. La plus tardive est à tallage.

2 Oïdium

a. Observations

Sur 20 parcelles observées, 6 signalent la présence de symptômes en f3 (entre 10 et 80% de feuilles atteintes), et 2 en signalent en f2 (10% de feuilles atteintes). Aucun signalement en f1.

b. Seuil indicatif de risque

A partir du stade Epi1cm sur 20 plantes :

- Variétés sensibles : Plus de 20 % des feuilles atteintes.
- Variétés moyennement et peu sensibles : Plus de 50 % des feuilles atteintes.

c. Analyse de risque

Pas d'évolution du niveau de risque → Risque faible à modéré.



3 Autres maladies

L'appréciation du risque rhynchosporiose, helminthosporiose et rouille naine se fait à partir du stade 1 Nœud.

Des signalements sont remontés :

- Rouille naine : 15 parcelles sur 21 signalent des symptômes en f3. A surveiller.
- Rhynchosporiose : 12 parcelles sur 23 signalent de symptômes en f3. A surveiller.
- Helminthosporiose : 7 parcelles sur 21 signalent des symptômes en f3. A surveiller.



1 Stades phénologiques

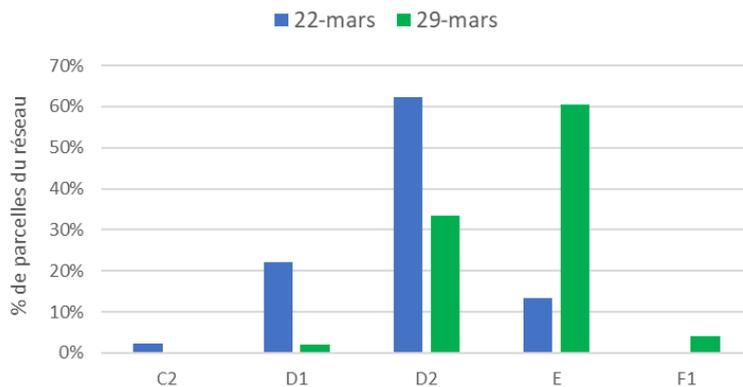
Sur 18 parcelles observées : 2 sont à 1 feuille, 8 sont à 2 feuilles, 6 sont à 3 feuilles, les plus précoces sont à début tallage.



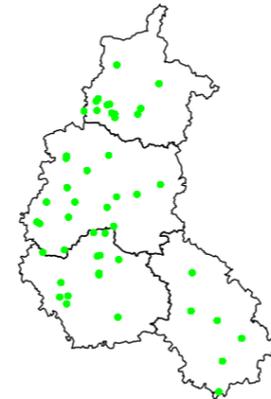
1 Stades

48 parcelles ont été observées cette semaine. Les premières fleurs sont visibles, mais il faudra encore patienter quelques jours avant de les observer dans la majorité des parcelles du réseau. 60 % des parcelles sont au stade E « Boutons séparés. Les pédoncules floraux s'allongent en commençant par ceux de la périphérie ».

Evolution des stades du colza



Localisation des parcelles



Rappel des stades du colza :

Stade D1 : « Boutons accolés encore cachés par les feuilles terminales ».

Stade D2 : « Inflorescence principale dégagée - boutons accolés, inflorescences secondaires visibles ».

Stade E : « Boutons séparés. Les pédoncules floraux s'allongent en commençant par ceux de la périphérie ».



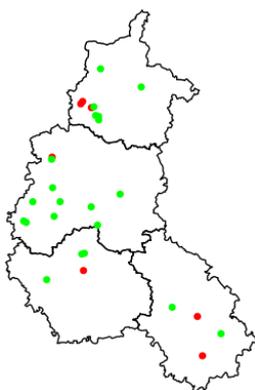
2 Charançon de la tige du colza (*Ceutorhynchus napi*)

Une description du charançon de la tige du colza et du chou est faite dans le [BSV n°1](#).

a. Observations

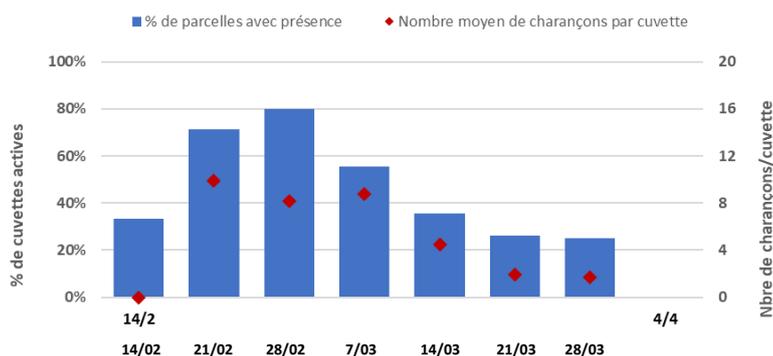
Les captures de charançon de la tige du colza continuent de rester faibles. 25 % des parcelles du réseau présentent des captures pour un nombre moyen d'individus piégés qui continue également de baisser (1,7 individus en moyenne). Les faibles piégeages continuent d'être disséminés sur l'ensemble de la région.

Localisation des captures de charançon de la tige du colza – Semaine 13



Piege : Nb de charançons tige du colza : ● [0-5] ● [5-10]

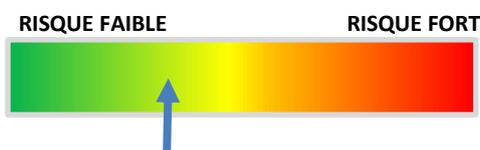
Captures du charançon de la tige du colza Campagne 2023 - BSV Champagne Ardenne



b. Seuil indicatif de risque

Concernant le charançon de la tige du colza, il n'existe pas de seuil indicatif de risque. On considère qu'il y a un risque dès lors que sa présence est relevée sur la parcelle et après un délai de 8 à 10 jours (nécessaire à la maturation des femelles) du stade C2 à E (boutons séparés) inclus.

c. Analyse de risque charançon de la tige du colza



L'absence d'un second pic de vol du charançon de la tige du colza, ainsi que l'annonce d'un temps venteux et humide dans les jours à venir limitent fortement le risque. Des symptômes de piqûres et de tiges déformées sont visibles dans les parcelles, mais d'une fréquence pour l'instant assez faible. Le risque est en diminution.

d. Gestion du risque

Il n'existe pas de moyen de lutte préventive, de méthode alternative ou de solution de biocontrôle pour lutter contre le charançon de la tige du colza.

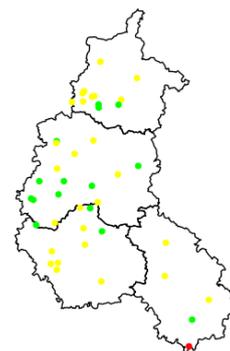
3 Méligèthes (*Meligethes* sp.)

Localisation des parcelles avec présence de méligèthes – Semaine 13

Une description des méligèthes est faite dans le [BSV n°5](#).

a. Observations

Nous observons une légère augmentation de la colonisation des colzas par les méligèthes, mais avec des infestations encore faibles. 68 % des parcelles du réseau présentent des méligèthes sur les plantes, en moyenne 29 % des plantes porteuses avec une moyenne de 0,6 méligèthes/plante.



Meligethe : % de plantes (en parcelle) avec présence : [0-0] [0-65] [65-100]

b. Seuil indicatif de risque

La période de sensibilité aux méligèthes commence au stade D1 et s'étend jusqu'au stade E (boutons séparés). Le risque se raisonne en fonction du stade de la culture, de sa capacité à compenser d'éventuelles pertes de boutons et de l'infestation du ravageur. Le tableau précise le seuil indicatif de risque pour chaque cas.

État de la culture	Stade boutons accolés (D1-BBCH50) 	Stade boutons séparés (E-BBCH57) 
Colza handicapé, peu vigoureux conditions peu favorables aux compensations	1 méligèthe/plante ou 50% plantes infestées	2-3 méligèthes/plante ou 65 à 75% plantes infestées
Colza sain et vigoureux bien implanté, sol profond et en absence de stress printanier significatif	En général pas d'intervention. Attendre stade E avant d'intervenir, si le seuil est dépassé.	6-9 méligèthes/plante

Le dénombrement des méligèthes sur plante est essentiel dans le raisonnement de la lutte : compter le nombre de méligèthes sur 5 x 5 plantes consécutives, puis calculer le nombre moyen de méligèthes par plante et le pourcentage de plantes infestées.



Début de la floraison, attention à la réglementation Abeilles :

<https://agriculture.gouv.fr/nouvelles-dispositions-reglementaires-pour-la-protection-des-abeilles-et-des-insectes>

c. Analyse de risque

Les conditions annoncées humides et venteuses en fin de semaine devraient toujours perturber le vol des méligèthes. Le risque est pour l'instant faible. De plus, dans l'ensemble, les colzas sont vigoureux et sains et ont donc une forte capacité de compensation.

Pour rappel, l'analyse de risque à l'égard des méligèthes se réalise à l'échelle de la parcelle en prenant en compte : le stade, la vigueur du colza ainsi que le niveau d'infestation du ravageur. Le risque et la surveillance doivent se maintenir jusqu'à l'entrée en floraison.



d. Gestion du risque

Les melligèthes étant attiré par les fleurs, il est conseillé de mélanger son colza avec 5-10 % d'une variété haute et précoce à floraison (ex : ES Alicia). Ces variétés précoces permettent d'attirer les melligèthes et de limiter leur nuisibilité tant que la pression reste modérée. Attention, ne pas intégrer pas les plantes pièges (variétés précoces associées en mélange) dans votre comptage de nombre de melligèthes par plante au risque de surestimer la population.



1 Méthodologie

Elle consiste à la réalisation d'un parcours par un observateur à pied qui détermine des intervalles réguliers (tous les 10 mètres) le long d'un transect fixe et qui note la présence d'indices récents de campagnols des champs (terriers et fèces et/ou indices d'abrutissement) ou leur absence sur une largeur de 3 m, soit 1,5 m de part et d'autre du parcours, dans chacun des intervalles observés. Le décompte des intervalles positifs par rapport au nombre total d'intervalles observés permet d'obtenir un ratio (de 0 à 1) qui exprime un indice d'abondance relatif à l'échelle du territoire observé, ainsi que la distribution spatiale des rongeurs en fonction des types de parcelles et des paysages observés. Ce ratio peut être converti en pourcentage.

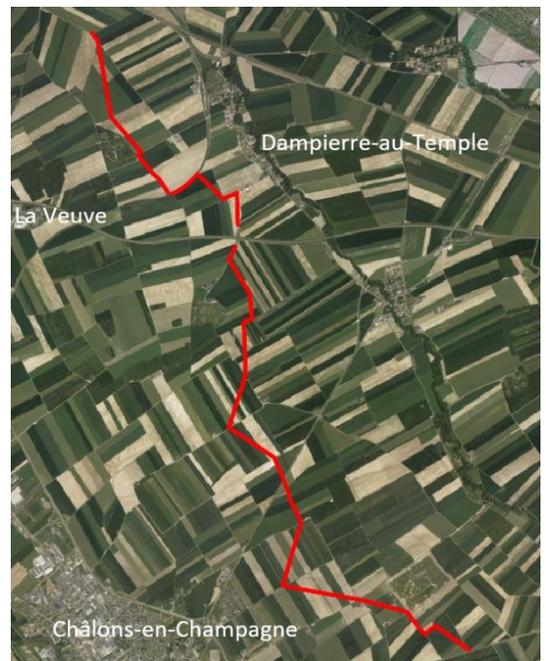
Afin d'appréhender les oscillations saisonnières et les fluctuations pluriannuelles, les transects sont réalisés 2 fois par an (mars/avril et octobre/novembre) en fonction de la hauteur de végétation.

De l'automne 2019 au printemps 2022 les suivis (pour le site du 51 et du 67) ont été réalisés uniquement sur les bordures enherbées de parcelles (herbes permanentes)

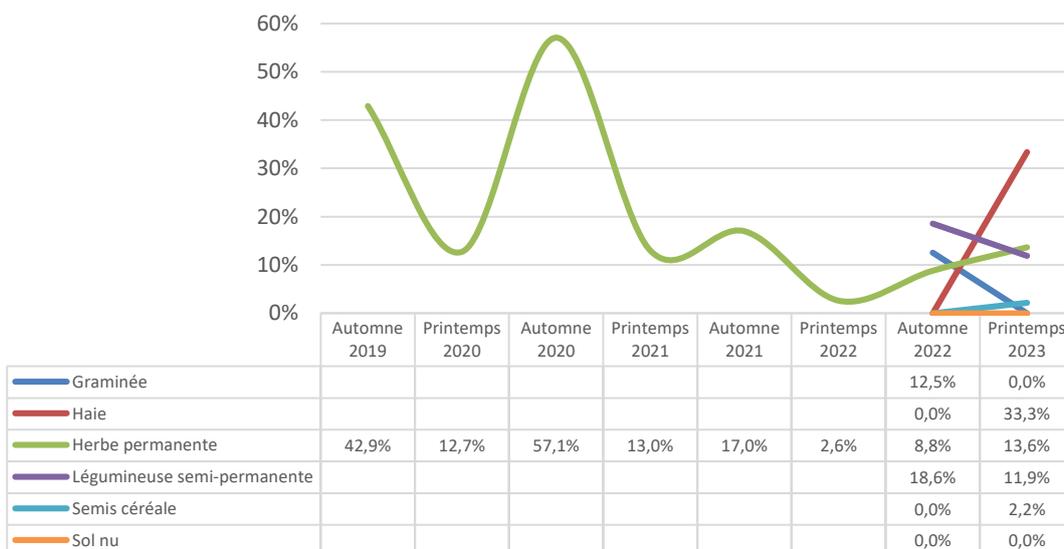
2 Parcours d'observation de la Marne

a. Observations

Habitats	Nombre d'intervalles de 10 mètres observés	% de campagnols observés – Printemps 2023
Graminée	40	0,0%
Haie	3	33,3%
Herbe permanente	425	13,6%
Légumineuse semi-permanente	59	11,9%
Semis céréale	646	2,2%
Sol nu	282	0,0%



Evolution des populations de campagnols par habitat - Marne (51)



b. Analyse de risque

Les populations semblent actuellement basses. Les densités sont faibles, bien que la présence de rongeurs ait augmenté dans les zones refuges que sont les herbes permanentes (bordure, fossés, ...). Les bandes enherbées sont à surveiller afin de limiter le transfert de campagnols vers les parcelles.



c. Gestion du risque

Pour réduire les populations de campagnols, plusieurs méthodes de lutte préventives et curatives sont possibles. Leur utilisation en synergie permettra une meilleure maîtrise du risque.

Les méthodes disponibles sont :

- L'utilisation du piégeage diminue directement la population de ce nuisible,
- La diminution des habitats favorables aux campagnols par le travail du sol (superficiel ou profond), les pratiques agricoles et le piégeage des taupes qui préparent les galeries dans lesquelles s'installe le campagnol,
- La favorisation de la prédation par l'aménagement de zones refuges pour les prédateurs naturels (haies, tas de pierre, nichoirs, etc.).
- La gestion des bordures enherbées qui servent de zones refuges lorsque les cultures n'ont pas un couvert suffisamment développé ou appétant.
- En prairie, l'alternance fauche/pâture sur les parcelles exclusivement en fauche de façon à assurer une destruction totale ou partielle des galeries et freiner le développement des colonies de campagnols.

3 Parcours d'observation de Haute-Marne

a. Observations

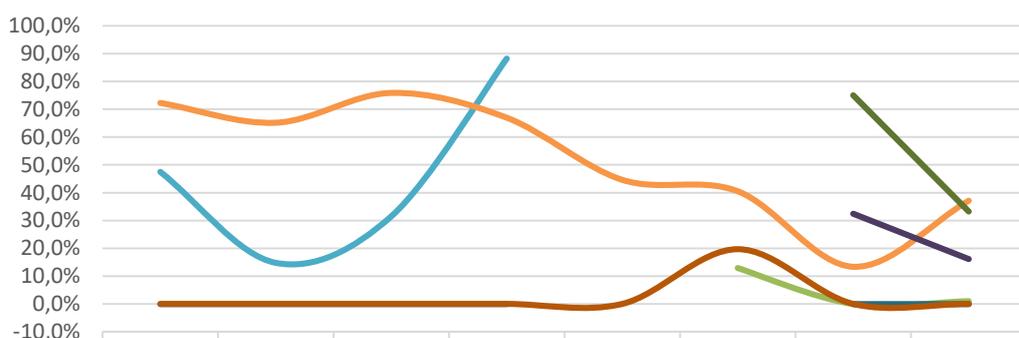
Le transect de Haute-Marne est séparé en deux : un parcours passant dans les grandes cultures à gauche et un passant dans les prairies à droite.



Zone	Habitat	Nombre d'intervalles de 10 mètres observés	% de campagnols observés - Printemps 2023
Cultures	Bosquet	58	0,0%
	Céréale	371	2,5%
	Céréale TCS	992	1,0%
	Fèverole	305	0,0%
	Friche	179	18,4%
	Herbe permanente	1646	37,1%
	Interculture SD	74	0,0%
	Sol nu	517	0,0%
	Prairie artificielle	179	33,3%
	Prairie permanente pâturée	165	16,2%
	Semis céréale	248	0,0%
	ZNA	123	0,0%

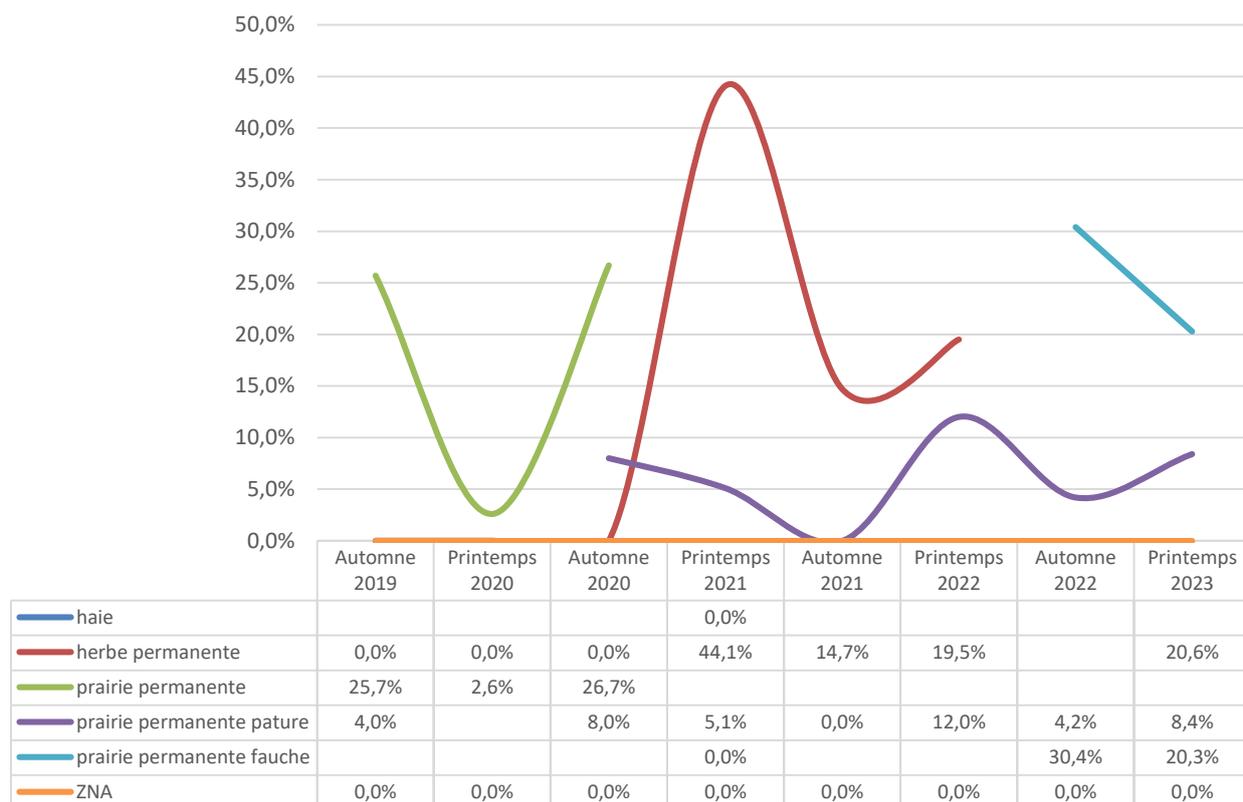
Zone	Habitats	Nombre d'intervalles de 10 mètres observés	% de campagnols observés - Printemps 2023
Prairies	Herbe permanente	5	20,6%
	Prairie permanente pâturée	283	8,4%
	Prairie permanente fauche	106	20,3%
	Zone Non Agricole	26	0,0%

Evolution des populations de campagnols par habitat - Parcours "Cultures" - Haute-Marne (52)



	Automne 2019	Printemps 2020	Automne 2020	Printemps 2021	Automne 2021	Printemps 2022	Automne 2022	Printemps 2023
Bosquet	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%				0,0%
Céréale					0,0%			2,5%
Céréale TCS				0,0%		12,9%	0,0%	1,0%
Fèverole								0,0%
Friche	47,5%	14,8%	31,5%	88,2%				18,4%
Herbe permanente	72,2%	65,1%	75,8%	66,9%	44,6%	40,5%	13,4%	37,1%
Interculture SD	21,5%							0,0%
Sol nu		0,0%						0,0%
Prairie artificielle							75,0%	33,3%
Prairie permanente pâturée							32,4%	16,2%
Semis céréale				0,0%			0,0%	0,0%
ZNA	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	19,7%	0,0%	0,0%

Evolution des populations de campagnols par habitat - Parcours "Prairies" - Haute-Marne (52)



b. Analyse de risque

Les populations sont actuellement importantes dans les habitats réservoirs. Les prairies, les herbes permanentes et les friches constituent des habitats favorables durant la période hivernale. Ces zones sont à surveiller pour éviter un transfert vers les parcelles cultivées.



c. Gestion du risque

Pour réduire les populations de campagnols, plusieurs méthodes de lutte préventives et curatives sont possibles. Leur utilisation en synergie permettra une meilleure maitrise du risque.

Les méthodes disponibles sont :

- L'utilisation du piégeage diminue directement la population de ce nuisible,
- La diminution des habitats favorables aux campagnols par le travail du sol (superficiel ou profond), les pratiques agricoles et le piégeage des taupes qui préparent les galeries dans lesquelles s'installe le campagnol,
- La favorisation de la prédation par l'aménagement de zones refuges pour les prédateurs naturels (haies, tas de pierre, nichoirs, etc.).

- La gestion des bordures enherbées qui servent de zones refuges lorsque les cultures n'ont pas un couvert suffisamment développé ou appétant.
- En prairie, l'alternance fauche/pâturage sur les parcelles exclusivement en fauche de façon à assurer une destruction totale ou partielle des galeries et freiner le développement des colonies de campagnols.

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles.

Observations : Arvalis - Institut du Végétal, ATPPDA, Cérésia, CETA de l'Aube, CETA de Champagne, CETA Craie Marne Sud, Chambre d'Agriculture des Ardennes, Chambre d'Agriculture de l'Aube, Chambre d'Agriculture de la Marne, Chambre d'Agriculture de la Haute-Marne, COMPAS, CRISTAL UNION, DIGIT'AGRI, EMC2, EIMR Marjollet Regis, ETS RITARD, FREDON Grand Est, ITB, NOVAGRAIN, SCA de Juniville, SCA d'Esternay, SCARA, SEPAC – Compagri, SOUFFLET Agriculture, TEREOS, Terres Inovia, VIVESCIA.

Rédaction : Arvalis Institut du Végétal, FREDON Grand Est, ITB et Terres Inovia.

Bulletin édité sous la responsabilité de la Chambre Régionale d'Agriculture Grand Est.

Dans une démarche d'amélioration continue de qualité de la surveillance biologique du territoire, la DRAAF assure un contrôle de second niveau sur l'ensemble du processus d'élaboration des BSV.

Coordination et renseignements : Joliane CARABIN - joliane.carabin@grandest.chambagri.fr



"Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture et le Ministère de l'Ecologie, avec l'appui financier de l'Office Français de la Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto II+".